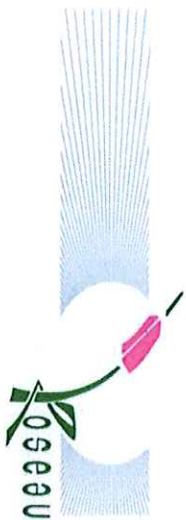


L'ASSOCIATION ROSEAU



L'association **ROSEAU** fondée en 1991, par des parents d'enfants malades, a pour but d'aider les familles et les enfants atteints de leucémie ou d'un autre cancer.

Au quotidien, un très grand nombre d'actions sont réalisées afin d'améliorer la qualité de vie des enfants pendant leurs traitements.

En complément, **ROSEAU** a décidé d'entreprendre la réalisation d'une maison des parents à proximité du bâtiment de soins de l'hôpital d'enfants du CHU de REIMS.

L'association **Courir pour un avenir** a décidé de soutenir sur une année, par le biais du sport, ce magnifique projet.

« Ensemble, nous allons

la construire »

FAMILY FUN

Course de 5 km haute en couleur !
Il ne s'agit pas d'une course de rapidité, chacun pourra parcourir les cinq kilomètres en courant, en marchant ou même en dansant !

Durant leur course effrénée, les Runneurs passeront à travers 4 « Color Zone » voir plus, où nos bénévoles s'amuseront à lancer de la poudre de couleurs 100% naturelle.

Chaque participant recevra son kit (bracelet, lunettes, sachet de couleur).

Retrait des kits le Vendredi 10 Mai de 14h00 à 20h00 sur le parking de l'école Terme Hilaire et sur place de 10h00 à 11h00 avant le début de la course.

Tarifs :

- 6 € pour les enfants jusque 12 ans et 8€ le jour de la course
- 8€ pour les adultes et 10 euros le jour de la course

Déroulement :

- 13 h 30 : Echauffement en musique
- 14 h 00 : Départ de la course

Une partie des bénéfices sera reversée à l'association **COURIR POUR UN AVENIR**.



N'attendez pas, retournez ou déposez vite votre bulletin d'inscription ci-dessous, accompagné du paiement en espèces ou chèque à l'ordre de l'association les copains du terme hilaire.

(1 bulletin par personne).

Date limite d'inscription : Vendredi 10 mai

LES COPAINS DU TERME HILAIRE

Madame CHAVATTE Angélique

20 rue Serge de Gregori

51400 Mournelon le grand

VENEZ EN TEE-SHIRT BLANC



Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : F M

Adresse :

Ville : code postal :

Mail (en lettres capitales)

Téléphone :

Pris connaissance et acceptation sans réserve du règlement

AUTORISATION PARENTALE :

Je soussigné..... agissant au qualité de père-mère autorise mon enfant à participer à la

FAMILY FUN

Signature (des parents pour les mineurs) :

Règlement:

ARTICLE 01 : Description de la course FAMILY FUN : - Une course colorée de 5 kilomètres - Sans chronomètre, ni classement - Tout le long du parcours, de la poudre de couleur 100% naturelle sera lancée. Un moment festif et convivial !

ARTICLE 02 : Les conditions d'inscriptions: accessible à tout public dès l'âge de 5 ans accompagnés d'un adulte - Accessible aux handisports, avoir une condition physique en adéquation avec l'effort. Aucune inscription ne sera prise par téléphone ou par mail - inscription sur place le jour de la course majorée de 2 euros.

(date limite d'inscription le 10/05/2019)

Les tarifs des courses sont les suivants :

- 6 euros pour les enfants jusque 12 ans

- 8 euros pour les adultes

Le dossier se compose du bulletin d'engagement et du règlement. Tout dossier incomplet sera rejeté - Les dossiers reçus après la clôture des inscriptions ne seront pas renvoyés et les chèques seront détruits - Tout engagement est ferme et définitif et ne pourra faire l'objet de remboursement pour quelque motif que ce soit. - Remise du kit du coureur le bracelet ainsi que les lunettes seront remis aux inscrits le vendredi 10 Mai entre 14 h et 20h sur le parking de l'école de Terme Hilaire sur présentation d'une pièce d'identité. La règle du jeu : venir avec un maillot blanc et qu'il devienne le plus coloré possible ! Port du bracelet apparent et des lunettes obligatoire pour éviter le contact de la poudre avec les yeux. Une fois la ligne d'arrivée franchie, une boisson vous sera offerte.

ARTICLE 03 : Échange de bracelet : Toute personne rétrocedant son bracelet à une tierce personne, sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière. L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

ARTICLE 04 : Assurance Responsabilité civile : L'organisateur est couvert par une police d'assurance couvrant l'événement.

ARTICLE 05 : Droit à l'image Les participants autorisent les organisateurs à utiliser les images fixes et audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'épreuve, et ce pour une durée illimitée.

ARTICLE 06 : Il est strictement interdit de participer avec un animal, d'être accompagné par un vélo ou de participer sans le bracelet.

ARTICLE 07 : Nous utiliserons de la poudre respectueuse de l'environnement (100% naturel fabriqué à base d'amidon de maïs et de colorants alimentaires) et de la peau. Elle s'élimine après une douche, un lavage de vêtements ou un shampoing. - Non explosive - Exemptée de métaux lourds cette poudre est néanmoins non comestible. Nous vous conseillons tout de même de ne pas prévoir de vêtement de valeur le jour de la course.

ARTICLE 08 : FAMILY FUN ! Après l'effort... Le réconfort ! Après la course Un espace restreint, délimité et sécurisé sera mis en place par l'organisation, permettant ainsi aux parents accompagnateurs de se restaurer. Les enfants resteront sous la responsabilité du représentant légal. Une buvette et une petite restauration payantes seront disponibles sur place.

ARTICLE 09 : Acceptation du règlement Les participants s'engagent à renoncer à tout recours contre la commune en cas d'accident matériel ou corporel. Les participants s'engagent également à respecter les lieux de l'organisation, à ne pas jeter leurs déchets sur la voie publique, mais bien dans les poubelles prévues sur le parcours L'envoi du bulletin d'inscription entraîne l'approbation du règlement dans son intégralité.

Informations pratiques :

Penser à prévoir serviettes et/ou sacs poubelles pour protéger les sièges de votre voiture quand vous repartirez... Colorés ! Des stands boissons/confiseries seront proposés au départ et à l'arrivée de la course.

L'association des copains
du Terme Hilaire



FAMILY FUN

PARC EUGENIE
MOURMELON LE GRAND



12 MAI 2019



Une partie des bénéfices
sera
reversée à l'association



MOURMELON
LE GRAND

vision plus

OPTICIENS

MOURMELON LE GRAND



CONTACT :



« les copains du Terme
Hilaire »



Angélique 06 64 48 86 02

Avec le soutien de la ville et
de sa garnison